



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil municipal :
le 16/09/2025

Publication :
le 26/09/2025

Délibération n° D-2025-264

Mise à jour du tableau des effectifs

Président :

Monsieur Jérôme BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noémie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID.

Direction Ressources Humaines

Mise à jour du tableau des effectifs

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Considérant qu'au regard des besoins de la Ville de Niort et des moyens nécessaires pour son fonctionnement, il y a lieu d'actualiser le tableau des emplois ;

Considérant les besoins de recrutements temporaires pour les agents relevant du statut de droit public et ceux relevant du statut de droit privé ;

Considérant que les emplois permanents vacants peuvent être occupés par des agents contractuels de droit public conformément à l'article L.332-8 du code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Considérant la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux sur des emplois permanents dans les cas prévus à l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique, ou pour occuper des emplois permanents afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial conformément à l'article L. 332-14 du même code ;

Considérant que pour faire face un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, des agents contractuels peuvent être recrutés temporairement sur des emplois non permanents conformément à l'article L. 332-23 du code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Création d'emplois permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
Principal	Direction Générale	Direction de la Sécurité, de la Tranquillité Publique et de la Prévention de la délinquance	Policier(ère) municipal(e)	Gardien-brigadier	Brigadier-chef principal	TC	C	1
		Direction Projet Prévention des Risques Majeurs Service des risques majeurs	Responsable de service	Ingénieur	Ingénieur principal	TC	A	1
	Pôle Ingénierie technique	Direction Patrimoine et Moyens Service Gestion du Patrimoine	Agent(e) d'entretien des locaux	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1
		Direction Espaces Publics Service Voirie	Coordonnateur(trice) des demandes citoyennes	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	1

Création d'emplois permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
Principal	Pôle Ingénierie technique	Direction Espaces Publics - Service Voirie	Responsable de service	Ingénieur	Ingénieur principal	TC	A	1
		Direction Espaces Publics Service Propreté Urbaine	Responsable de secteur	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	1
			Agent(e) de propreté urbaine	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1

Création d'emplois permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
Principal	Pôle Vie de la cité et du territoire	Direction Education	Directeur(rice) de l'Education	Attaché Directeur territorial (grade en voie d'extinction)	Administrateur	TC	C	1
		Direction Education Service Restauration	Agent(e) de restaurant scolaire	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1
			Chargé(e) de mission Contrôle Qualité et Hygiène	Rédacteur principal de 1ère classe	Attaché principal	TC	B / A	1
			Responsable de restaurant scolaire	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	2
		Direction Education Service Ecole	Coordonnateur(rice) de secteur scolaire	Rédacteur Technicien Animateur	Rédacteur principal de 1ère classe Technicien principal de 1ère classe Animateur principal de 1ère classe	TC	B	1

Création d'emplois permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
Principal	Pôle Vie de la cité et du territoire	Direction Education Service Animation	Référent(e) extra et péri-scolaire	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TC	C	1
			Agent(e) d'animation	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TNC 80/100	C	1
		Direction Animation de la Cité	Agent(e) de maintenance polyvalent(e)	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1
		Direction Citoyenneté et Population Service Affaires funéraires	Agent(e) de cimetières	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1
Principal	Pôle Développement Durable	Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine	Animalier(ère)	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1

Création d'emplois temporaires :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
Principal	Pôle Vie de la cité et du territoire	Direction Citoyenneté et Population	Assistant(e) de gestion administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Temps complet	C	1
Principal	Pôle Ingénierie	Direction Espaces Publiques	Jardinier des espaces verts	Adjoint Technique territorial	Adjoint Technique principal de 1ère classe	Temps complet	C	1

Création d'emplois saisonniers :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
Principal	Pôle Vie de la cité et du territoire	Direction Citoyenneté et Population	Agent(e) recenseur	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Temps complet	C	14
			Coordonnateur(ice) des agents recenseurs	Rédacteur territorial	Rédacteur principal de 1ère classe	Temps complet	C	1

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter les créations d'emplois figurant dans les tableaux des emplois annexés à la présente délibération ;
- permettre le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du Code général de la fonction publique.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 2
Non participé : 0
Excusé : 1

Le Secrétaire de séance

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Jérôme BALOGÉ